Envoyé en préfecture le 07/01/2016
Reçu en préfecture le 07/01/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160107-CD20151130_16-DE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

___

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE

## 7ÈME Réunion de 2015

**Séance du 30 novembre 2015**

**CD20151130_16**
**id. 2164**

*L'an deux mille quinze le trente novembre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents :*
*M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL*

# PERSONNEL DÉPARTEMENTAL
# SATESE

___

Un adjoint technique exerçant les fonctions de technicien en assainissement non collectif au SATESE a été déclaré lauréat du concours d'agent de maîtrise.

Compte tenu des missions exercées par cet agent au sein de ce budget annexe, je vous propose la transformation d'un emploi d'adjoint technique 2ème classe (catégorie C) en un emploi d'agent de maîtrise (catégorie C), tel que régi par le décret n°88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.

Envoyé en préfecture le 07/01/2016
Reçu en préfecture le 07/01/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160107-CD20151130_16-DE

Je vous précise que, conformément à la réglementation, le Comité Technique du 6 novembre 2015 a été informé de cette transformation et que le Comité de Gestion du SATESE, lors de sa séance du 3 novembre 2015, a émis un avis favorable.

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission affaires générales, personnel,

Vu l'avis du comité de gestion du SATESE réuni le 3 novembre 2015,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Décide, selon les conditions susvisées, et après en avoir informé le Comité technique réuni le 6 novembre 2015, la transformation d'un emploi d'adjoint technique 2ème classe en un emploi d'agent de maîtrise au Satese.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC